

L'Histoire des richesses et de leur propriété

à travers l'humanité et dans l'histoire de France.

La principale richesse est le savoir.

Partie 3 de l'Essai Nos Réseaux de Vie

Exemple : je trouve par hasard de l'or parce qu'un filon sort de terre. Lorsque j'aurai utilisé cet or, si je ne sais pas trouver un autre filon, je vais perdre ma richesse. Je dois savoir dans quelle situation géologique se trouve les filons sinon je chercherai au hasard et ma recherche sera vaine.

Nos deux sources de savoir

1) la source personnelle inhérente à l'être humain :

Sans l'aide de quiconque, il va se forger une expérience humaine pour donner un sens à sa vie et à sa condition humaine mortelle. Cette source correspond à un cheminement spirituel. Il aura intérêt à communiquer sur ce sujet pour partager l'expérience des personnes en qui il a confiance ou qu'il va aimer de manière à ce que son savoir par rapport aux mystères de la vie soit le plus juste, le plus riche et bénéfique pour lui et son entourage.

2) la source collective qui est produite par l'esprit à travers le travail manuel et intellectuel :

C'est le savoir scientifique, technologique. Il est utilisé pour gérer l'organisation des biens matériels fruits du travail pour satisfaire les besoins individuels.

La gestion de ces sources ne s'est pas toujours faite dans le respect de leur complémentarité, d'une alliance entre ces deux corps de savoir. Depuis 320 après J-C. , la source personnelle est interdite par l'église romaine. Aujourd'hui nous assistons à la fin du rationalisme scientifique qui a voulu tout expliquer et rejeter lui aussi la savoir retiré de l'initiation, de la rencontre avec ce qui anime notre existence terrestre et l'indication que ce savoir collectif proviendrait d'extra terrestres jette également le trouble parmi les défenseurs traditionnels de ce savoir intellectuel.

Les conflits qui résultent de cette séparation des deux sources et de la volonté de certains dirigeants de bâtir leur pouvoir sur une seule source en condamnant ceux qui utilisent également la deuxième, ont causé les pires crimes et génocides de notre histoire. Maîtriser le passé pour pouvoir bâtir l'avenir est une tâche incontournable. Quelle soit ici brièvement présentée.

3) Il y a trois formes de propriété :

la gestion de la richesse procurée par le savoir va se faire selon l'une ou l'autre de ces formes.

la propriété communautaire, ou propriété commune,

gérée par un groupe, une association, une tribu, un peuple. C'est la gestion de base de la propriété dans un groupe social. Exemple : dans une famille, la gestion des assiettes, cuillères, fourchettes, couteaux se fait d'une manière communautaire. Aucun membre de la famille ne va exiger d'avoir son propre couvert et se disputer avec les autres dans le cas contraire. Tant que l'organisation de la société ne permettait pas de suivre exactement l'état-civil des gens surtout lorsqu'ils changeaient de région, le droit de propriété sera communautaire et exercé par les dirigeants de la société ou de la communauté. Les progrès dans les communications permettront de mieux gérer l'identité des gens et le droit pourra reconnaître à la personnalité juridique des prérogatives comme celle fondamentale de devenir individuellement propriétaire et de transférer cette propriété d'une communauté à l'autre.

la propriété collective

gérée par un roi, un empereur, un état républicain à travers l'administration mise en place par ce pouvoir. Cette propriété collective a pour but de rendre un service public aux citoyens et elle représente une sécurité matérielle collective pour les temps de crise.

la propriété individuelle

est l'acquis de la révolution de 1789. Elle représente la sécurité la meilleure pour le citoyens car il gère lui-même son patrimoine.

Seul l'état-nation pour des raisons d'ordre public peut venir lui enlever ce droit de propriété individuelle. Le développement de l'ère industrielle va reposer sur le droit de propriété individuelle des entrepreneurs et la situation évoluera en défaveur des salariés qui ne pourront pas faire reconnaître une communauté d'intérêts au sein des entreprises.

Le conflit entre ces 3 formes de propriété

selon les intérêts des dirigeants des systèmes de pouvoir.

La république pour défendre son droit de propriété collectif et le système électoral qui légitime le pouvoir des plus riches, va tout faire pour interdire le retour de la propriété communautaire.

Aujourd'hui devant les excès du libéralisme économique et de la mondialisation du capitalisme, les citoyens et leurs dirigeants politiques ont compris que la propriété collective de l'état n'est plus d'aucun secours. Tous comprennent que réintroduire un droit de propriété communautaire, remettre en place la propriété commune, suppose la fin du système économique libéral ou capitaliste.

Notre système de pouvoir occidental est fondé sur l'interdiction de la première source de savoir et la richesse créée à partir de la seconde source est gérée de manière à interdire la propriété communautaire afin d'empêcher le retour d'une organisation en réseau capable de supprimer les systèmes de pouvoir.

La conséquence est la théorie de la lutte des classes soutenue par les dirigeants du système économique libéral qui trouve ici un moyen de diviser pour régner. Réunir les efforts des diverses classes sociales pour quitter ce système de pouvoir libéral devient ainsi un idéal qui ne sera jamais atteint mais que les dirigeants du système entretiennent pour animer le jeu politique des partis politiques dans le système électoral qui n'a de démocratique que par la volonté des réels dirigeants du système de pouvoir économique libéral, les financiers de l'oligarchie anglo-saxonne.

Ce n'est pas à ce stade qu'il s'agit d'intervenir, c'est au niveau des causes : pourquoi ces interdits ? Comment remplacer ce système de pouvoir par une nouvelle organisation en réseau fondée sur un savoir global rassemblant les deux sources de savoir et dont les richesses produites sont gérées à travers une propriété principalement communautaire ?

L'évolution dans l'utilisation du droit de propriété au cours de l'histoire.

L'évolution dans l'utilisation du droit de propriété au cours de l'histoire.

SOURCE DE RICHESSES

avant - 10 000 ans avant J-C.

le savoir des gens provenant de Vénus.

- 10 000 ans à l'an 0 environ

FAITS HISTORIQUES

la cité détruite de Tiahuanaco,
l'Atlantide

DROIT DE LA PROPRIÉTÉ

communautaire : le savoir appartient à la communauté et est géré par les dirigeants qui maîtrisent les deux sources de savoir. Il est transmis aux peuples voisins, en particulier les celtes, les peuples indiens d'Amérique du Sud et Centrale. Bien entendu chaque membre ou famille a un droit minimal de propriété individuelle mais tout se décide au niveau de la communauté.

le savoir de l'Atlantide transmis par les survivants du dernier grand cataclysme en Égypte, en Grèce .

ce savoir toujours intact en Amérique du Sud et Centrale.

le savoir des celtes, voisins de l'Atlantide dont le pays a été épargné par le cataclysme, ce savoir franchira l'Himalaya et arrivera en Inde.

l'or de Nubie qu'il suffit de ramasser par terre et qui est réparti sur les trois continents à travers le commerce des égyptiens, l'or du Pérou et de Bolivie pour le continent américain.

le dernier grand cataclysme indiqué sur le zodiaque de Dendérah.

l'arrivée de Vénus sur son orbite actuelle, les descendants de l'Atlantide se mettent à construire les pyramides pour laisser une trace de leur savoir par delà les cataclysmes qui frappent la planète.

les civilisations celte et égyptienne, indienne et chinoise, la civilisation précolombienne, mayas puis inca.

communautaire au sein des communautés ou des villes organisées en réseaux . Les temples gèrent les réserves de nourriture pour les périodes de disette.

Les temples gèrent l'initiation et le savoir global : les lois divines et les mathématiques célestes.

Les voies qui mènent à l'extase individuelle sont enseignées dans les temples.

En Égypte, il y a égalité entre l'homme et la femme.

L'esclavage n'existe pas en tant que droit de propriété d'une personne sur une autre.

320 après J.C. le Concile de Nicée

les conquêtes de l'empire romain qui amènent à Rome les richesses des pays vaincus, dont l'or et le blé d'Égypte.

le savoir contenu dans la Bible et les Évangiles.

Le concile de Nicée : interdiction des communautés chrétiennes, tous doivent suivre la même religion élaborée à Rome. Interdiction de la première source de savoir : la voie initiatique, interdiction des cérémonies d'Éleusis.

collective: propriété du pouvoir de l'empereur et des nobles. Les communautés peuvent avoir un statut particulier autorisé par l'empereur.

après 320, l'empereur gère le savoir religieux de l'église chrétienne.

500 après J.C.

Le savoir des égyptiens, grecs.

l'or qui circule à la fin de l'empire romain.

la royauté : mérovingiens et capétiens.

Benoît de Nursie fonde l'abbaye du Mont Cassin en Italie.

propriété collective gérée par le système féodal : le roi et les seigneurs. C'est la poursuite du système du pouvoir romain aménagé selon les règles des anciens peuples francs, goths, etc. .

développement des abbayes et d'une propriété commune gérée selon le modèle communautaire par les moines qui ont fait vœu de

vers 1 000 après J-C.

Le mariage des cultures grecque, hébraïque, musulmane, celte réalisé par les moines bénédictins à partir de Cluny puis Citeaux, Clairvaux

de 1000 à 1307 le temps des cathédrales en Europe

la conquête de Jérusalem lors de la première croisade permet aux bénédictins de retrouver des manuscrits ainsi que ce que les insurgés avaient caché sous le temple avant sa destruction. Ces connaissances complètent celles transmises par Pacôme depuis Dendérah. Les lois divines et les mathématiques célestes redeviennent plus complètes.

Les chevaliers templiers utilisent les connaissances maritimes des normands pour commercer avec l'a civilisation inca en Amérique du Sud. Ils introduisent l'argent comme monnaie à côté de l'or qui se fait de plus en plus rare et cet argent va leur donner puissance et les moyens de financer les cathédrales.

de 1307 à 1492

fondation de l'abbaye de Cluny qui travaille sur les manuscrits provenant du Mont Cassin.

Les normands dirigés par des moines bénédictins conquièrent la Sicile et se rapproche de la Palestine

la conquête de Jérusalem, la fondation de l'ordre des Templiers, la construction des abbayes et des cathédrales.

la puissance de l'ordre templiers et des autres ordres chevaliers.

Le roi Philippe le Bel est quasiment ruiné et sur endetté. Pour sauver son royaume, il spolie les juifs de France, avec cet argent il paie des mercenaires. Il installe un évêque français comme pape et l'installe à Avignon. Dès lors, il peut détruire l'ordre du Temple qui dirige en fait la France.

A Jérusalem, les seigneurs européens trahissent la volonté des Templiers de marier les cultures et instaurent le même système féodal que chez eux.

pauvreté. Cette propriété se développe au détriment des seigneuries car elle est plus égalitaire et solidaire.

propriété commune : les ordres monastiques assurent le développement des campagnes et des villes. Les communautés gèrent le patrimoine, les donations des particuliers leur permettent de trouver refuge, protection et richesse au sein des communautés.

les communautés s'enrichissent : dans les campagnes les paroisses s'organisent selon une démocratie directe et les villes s'émancipent du pouvoir royal. En Allemagne, c'est le développement des villes libres reconnues par l'Empereur.

En 3 siècles, 500 abbayes et 80 cathédrales vont être construites uniquement sur le sol français. Ceci représente un volume de pierre taillée supérieure à celui travaillé par les égyptiens pendant plus de 5 000 ans. Le palais du roi de France n'est qu'une demeure de second ordre par rapport aux constructions financées par les Templiers et dirigées par les moines bénédictins.

le pillage des richesses amassées lors du temps des cathédrales.

La connaissance est étouffée sous les dogmes de l'Eglise de Rome par l'Inquisition.

1494 à 1789

l'or et l'argent, les pierres précieuses arrivent en abondance en Europe à la suite du pillage de la civilisation inca et aztèque mais le pape a réservé cette colonisation qu'à l'Espagne et au Portugal.

le pape demande que l'or et l'argent soient fondus avant d'être embarqué pour l'Europe afin de faire disparaître les preuves de la nette supériorité de la civilisation du Nouveau Monde sur celle de l'Europe. La Bible et les dogmes de la papauté ne peuvent pas être contredits par le savoir de cette civilisation inca sinon le pouvoir en Europe est discrédité et doit être changé.

la peste venue d'Asie par des marins de Venise décime la population.

la guerre de cent ans, Jeanne d'Arc.

Christophe Colomb obtient l'autorisation de la reine d'Espagne de rouvrir la route des alizés pour se rendre en Amérique du Sud et rencontrer la civilisation Inca.

1494, par le traité de Tordesillas, le pape interdit à d'autres pays que l'Espagne et le Portugal d'aller en Amérique centrale et du Sud.

Lors de la controverse de Valladolid, l'église décide que les indiens d'Amérique n'ont pas d'âme, aussi les conquistadores peuvent-ils les exterminer, ceci afin de protéger le savoir défendu par la papauté en Occident. Ce génocide s'élèvera à environ 70 millions d'indiens tués sur plusieurs siècles, principalement dans les mines ou lors d'épidémies déclenchées par les colons.

En France, après les guerres contre l'Espagne, viendra le temps des guerres de religion contre les protestants dont la flotte des flibustiers leur apporte l'or et les richesses pillées aux Espagnols.

Le règne de Louis XIV s'achève dans la misère : les protestants ne font entrer d'or dans le pays et la

propriété collective : la richesse est monopolisée en France par le pouvoir royal et les nobles. Les biens des templiers ont été confisqués par le roi mais la plupart des terres dépendent des abbayes et le roi ne peut s'en emparer. Le clergé va donc continuer à gérer cet important patrimoine foncier constitué lors du temps des cathédrales. Le roi ne sera pas riche et des seigneurs et chefs de guerre pourront devenir plus riche que lui comme les comtes de Bourgogne, de Lorraine ou de Provence.

conflits de propriété entre communautaire et collective. Les états qui rapportent l'or d'Amérique du Sud deviennent très riches et l'Espagne représente la première puissance en Europe.

La France est interdite par le pape d'aller en Amérique. Mais les marins normands refuseront d'obéir au pape et organiseront la flibuste pour piller les galions espagnols et portugais qui ramènent les richesses pillées à l'empire inca et aztèque. Leurs ports d'attache vont s'enrichir comme Dieppe, Le Havre, Honfleur, Saint-Malo, etc.

Le roi de France n'aura que la richesse de ses terres et des impôts, il n'aura pas de flotte royale pour ramener de l'or d'une colonie et il devra s'épuiser dans les luttes régulières contre l'Espagne pour sauver son trône.

En France, la richesse appartient à ceux qui utilisent le

guerre contre les espagnols venus en Hollande chasser les flibustiers hollandais et les flibustiers protestants français qui y avaient trouvé refuge, ruiner les finances royales.

La fondation des Etats-Unis d'Amérique permettent aux opposants européens du système royal et religieux de mettre en place un autre modèle de société démocratique en restaurant la place des communautés et leur liberté d'action sans aucune dépendance à un pouvoir religieux.

savoir de l'époque du temps des cathédrales et refusent le pillage du Nouveau Monde autorisé par le pape. Les protestants deviennent plus riches que le roi comme les templiers l'avaient été du temps de Philippe le Bel. Les catholiques défendent leur pouvoir en exterminant les protestants puis en les chassant du royaume. Dès lors les dirigeants catholiques français condamnent le pays à rester à l'écart des évolutions majeures de la société européenne. Les protestants vont investir leur richesse dans l'industrie et la France prendra un retard conséquent dans le développement de cette nouvelle source de richesse.

En Amérique du Nord, développement de la confédération des 5 nations iroquoises.

de 1789 à nos jours

la richesse provient du développement de l'ère industrielle, de l'accumulation des connaissances, de la production de masse et du commerce international.

Le système de pouvoir abandonne toute référence à l'autorité des papes sur les dirigeants politiques.

Les sciences n'ont plus à se justifier par rapport aux dogmes de l'Église. La civilisation occidentale se met à l'abri des guerres de religion en maintenant tabou toute utilisation de la source personnelle de savoir et tout recours à la voie initiatrice. Elle

La république française ne suivra pas le modèle de la Constitution américaine. La révolution de 1789 doit répondre à des impératifs pressants.

La Déclaration des Droits de l'homme et du citoyen de 1789 organise la société sur deux niveaux : la propriété individuelle reconnue pour tous citoyens et la propriété collective gérée par la nation à travers les représentants du peuple. La nation est une et indivisible. Les manœuvres des papes n'ont plus aucun effet sur la nation et Rome ne peut plus diviser le peuple français selon sa religion ou sa soumission ou non aux dogmes de l'Église.

Instauration de la propriété individuelle. Dès lors les dirigeants industriels peuvent utiliser leur droit de propriété individuel dans leurs entreprises pour confisquer à leur profit les gains de productivité. Les révolutions du XIXème siècle n'arriveront plus à modifier cette situation instaurée en 1789.

La révolte des canuts à Lyon sera massacrée par l'armée royale.

Après les lois sociales de 1864 et 1884 respectivement sur le droit de grève et la liberté syndicale, la loi de 1901 sur les associations tentera de combler ce vide entre les citoyens et la nation mais ces associations n'auront jamais le rôle

développera le rationalisme scientifique dont les limites inacceptables éclateront face aux catastrophes industrielles et aux actes terroristes que les dirigeants de ce système n'auront pas pu imaginer, ce à cause de l'étroitesse et petitesse de cet esprit scientifique qui refuse l'indispensable élaboration d'un savoir global à partir des deux sources de savoir.

En 1791, la loi Le Chapelier interdit les corporations et d'une manière globale toute communauté qui voudrait avoir une organisation différente de celle de la nation. La République fait le vide entre elle et les citoyens. En suivant les idées de Rousseau, la propriété commune disparaît des institutions républicaines. Peu à peu, la république devra combler ce vide pour reconnaître l'indispensable besoin d'une expression collective : syndicat, association, comité d'entreprise, section syndicale dans l'entreprise. Cette évolution a surtout eu lieu dans le droit du travail. La décentralisation inachevée du pouvoir ne reconnaît pas les droits des communautés de vie.

Aujourd'hui, certains groupes culturels pour lutter contre le système républicain qui ne reconnaît pas leur droit à une communauté de vie, ont organisé des réseaux de résistance dont quelques uns sont armés.

éducatif et social ni le rôle économique d'une communauté. La France restera divisée entre une minorité de dirigeants organisée en élite et le reste du peuple.

Ce sont les 250 familles qui dirigent l'économie du pays, alors qu'au niveau de la nation règne l'immobilisme des institutions républicaines repliées sur la défense de leurs monopoles étatiques dans le but de gérer et de développer le bien public, la propriété collective des citoyens.

Une communauté ne peut pas développer sa propre source de richesse sous prétexte qu'elle viendrait condamner le système actuel. Un service d'échange local (S.E.L.) ne peut pas organiser et développer le troc et la solidarité au sein de sa communauté car cela apporte une concurrence déloyale avec la propriété individuelle des artisans et chefs d'entreprise que la nation se doit de défendre car sinon elle ne sert plus à rien.

A travers cette lecture de l'histoire du droit de propriété et des richesses, nous pouvons mettre en évidence également le lien étroit entre forme de la propriété (individuelle, communautaire, collective) et développement des transports et des communications.

Le lien entre forme de propriété et développement des transports.

Dans l'antiquité, lorsque les distances, les obstacles géographiques ne pouvaient être franchis rapidement avec les moyens de transport de l'époque, l'organisation en réseau convenait car mis à part la menace d'envahisseurs venus de loin, une sécurité relative existait.

Voir l'exemple des indigènes des îles Tobriands (rapporté par Malinowski) qui jusqu'au début du XXème siècle vécurent isolés et surent garder leur organisation matriarcale en réseaux de tribus ainsi que l'exemple du peuple Moso.

Dès qu'il a été possible de déplacer rapidement des armées nombreuses, les sociétés organisées en réseau ont été vaincues par celles organisées en système de pouvoir centralisé et autocratique,

principalement par l'empire romain organisé sur le pouvoir militaire dont les valeurs humaines et politiques étaient contraires à celles des sociétés en réseaux.

Pour contrer cette menace représentée par un voisin organisé en système de pouvoir voué à la conquête des richesses sur les autres, chaque peuple devait se constituer également en système de pouvoir et développer la meilleure armée possible. L'organisation la plus achevée était alors celle d'un empire rassemblant plusieurs peuples dans un même système de pouvoir.

La menace de guerre était permanente car la vocation d'un système de pouvoir organisé sur le pouvoir militaire est bel et bien de conquérir les richesses au détriment des autres pour se développer.

L'organisation en réseau mis en place par les bénédictins et les ordres chevaliers, l'ordre du Temple, malgré le développement florissant du temps des cathédrales, ne résista pas non plus à cette volonté hégémonique de constituer de puissants systèmes de pouvoir centralisés, gage d'enrichissement considérable pour les minorités civiles et religieuses au pouvoir.

Aujourd'hui, les nouveaux progrès en communication, télécommunications modifient les termes de l'insécurité et de la menace. Tout se sait et les criminels ou despotes savent aussi utiliser les nouvelles technologies, la richesse que constitue le niveau de savoir technologique actuel.

Devant l'inefficacité des systèmes de pouvoir à régler les dysfonctionnements de nos sociétés, l'alternative de l'organisation en réseau retrouve sa place. De meilleures technologies d'information et de communication apportent une amélioration de la connaissance, de la confiance ou un rejet d'une organisation qui n'apparaît plus fiable.

Ainsi nous commençons à mesurer toute l'ampleur des dégâts causés à notre environnement par la société industrielle. Justement, cette amélioration de la confiance des citoyens dans leurs organisations est le cœur, la base de l'organisation en réseau.

Sur ce site, nous montrons comment à travers le premier contrat interpersonnel puis le contrat communautaire, ce niveau de confiance peut être restauré pour minimiser la violence et développer l'autorité exercée par chaque membre d'une communauté. Internet peut et doit aussi contribuer à ce développement, cette évolution.